

Analyse de l'équilibre financier

Le fonds de roulement augmente dans les mêmes proportions que l'année précédente (+9,1%).

Le fonds de roulement des communes s'élève à 10,7 milliards d'euros en 2006. La variation observée entre 2005 et 2006 s'élève à +895 millions d'euros contre +842 millions entre 2004 et 2005, soit une augmentation de 6%.

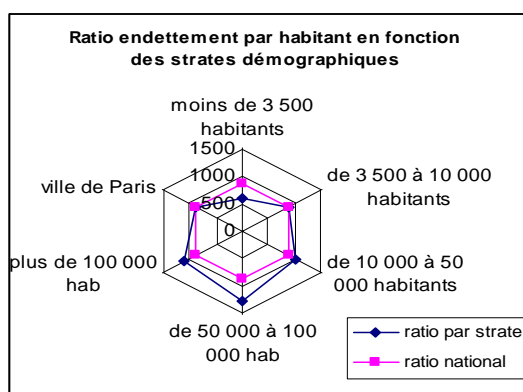
Depuis 2002, cet agrégat s'apprécie chaque année. Au total, entre 2002 et 2005, il a augmenté de 3,3 Mds d'euros.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables sur les emplois stables du bilan. Les ressources stables sont constituées en 2005 à 86% par les ressources propres (capitaux propres et amortissement) et à 14% par les dettes financières.

Entre 2005 et 2006, la dette à moyen et long terme a augmenté de 2,7% pour atteindre 53,4 Mds d'euros. Elle est constituée à 95% par des emprunts. Cette évolution s'explique par le niveau élevé de l'investissement et par l'augmentation de l'autofinancement alors que la section d'investissement dégage un besoin de financement.

Rapporté au nombre d'habitants, le ratio moyen d'endettement est de 858 euros. Il est en augmentation par rapport à 2005 (+42€ par habitants).

Il existe néanmoins des disparités : les villes entre 50 000 et 100 000 habitants ont le ratio le plus élevé (1 268€/hab) alors que les communes de moins de 3 500 habitants ont le plus faible (589€/hab).



Le ratio dette/capacité d'autofinancement, exprimé en nombre d'années, reste quasiment stable autour de 4,9.

Bilan fonctionnel simplifié des communes
au 31 décembre 2006

Actif immobilisé brut 369,7 MdE	Ressources stables 380,4 MdE
Fonds de roulement 10,7 MdE	
Créances d'exploitation 3,2 MdE	Dettes d'exploitation 5,6 MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 2,4 MdE	
Créances diverses 1,2 MdE	Dettes diverses 1,9 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,7 MdE	
Trésorerie active 14,8 MdE	Trésorerie passive 1 MdE
	Trésorerie 13,8 MdE

(MdE = milliard d'euros)

Le besoin en fonds de roulement est toujours négatif et la ressource ainsi dégagée est en augmentation.

Le fonds de roulement vise d'abord à compenser le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. La différence entre créances et dettes est mesurée par le besoin (ou ressource) en fonds de roulement. Pour l'évaluer, on distingue les opérations d'exploitation de celles hors exploitation.

Dans le cas des communes, les créances d'exploitation, constituées principalement par les créances sur redevables et assimilés et par les créances sur l'Etat, sont inférieures aux dettes d'exploitation, retraçant pour l'essentiel, les dettes sur achats et les comptes de liaison avec les budgets annexes. Les communes dégagent donc une ressource en fonds de roulement. Il en est de même pour les opérations hors exploitation.

Les ressources en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation) augmentent de près de 13% entre 2005 et 2006.

La trésorerie des communes s'élève à 13,8 milliards d'euros.

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Dans le cas des communes au niveau national, le besoin en fonds de roulement étant négatif (ressource), il s'ajoute donc au fonds de roulement. En 2006, ces deux agrégats étant en augmentation, la trésorerie résultante s'accroît, elle aussi, de 10%. Elle constitue une ressource potentielle disponible pour le financement de l'investissement communal futur.

La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie, valeurs mobilières de placement) a enregistré une hausse de 1,5 milliard d'euros, s'établissant ainsi à 14,8 milliards d'euros.

Les avances de trésorerie, notamment les avances aux sociétés d'économie mixte, ont particulièrement augmenté, passant de 25 à 218 millions d'euros.

Les valeurs mobilières de placement augmentent de 16,9% entre 2005 et 2006 pour s'établir à 210 millions d'euros. Les bons du Trésor représentent 42% de ce total, soit un montant de 88 millions d'euros, en hausse de plus de 50% par rapport à l'année précédente. On assiste ainsi à un rééquilibrage avec les autres valeurs mobilières et créances assimilées, dont la part dans le total des valeurs mobilières de placement décroît de 64% à 57%.

Par ailleurs, l'encours du compte à terme auprès de l'Etat s'élève à 353 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 54% par rapport à 2005.

La trésorerie passive, quant à elle, s'élève à 1 milliard d'euros, en hausse de 33% par rapport à 2005. Cette augmentation résulte notamment de l'existence d'un solde de 204 millions au 31 décembre 2006 pour les billets de trésorerie alors qu'au 31 décembre 2005, ce solde était nul. Les billets de trésorerie sont des titres de créances négociables émis pour des durées variant de un jour à un an. Les collectivités locales sont en effet autorisées, depuis la loi du 15 mars 2001 relative aux nouvelles régulations économiques (article 25), à émettre de tels titres. Ils ont donc vocation à fournir des ressources de trésorerie pour un an maximum et peuvent être rapprochés des lignes de crédit de trésorerie destinées, elles aussi, à faire face à un besoin ponctuel de disponibilités. Les communes les plus importantes utilisent pratiquement toutes ce type d'instrument de gestion de la trésorerie. Ainsi, les montants inscrits à ce titre sont en augmentation de 20% en 2006 pour atteindre 721 millions.

